

ES

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6

TAUX DE
RÉUSSITE
93,5 %
DIPLÔME 2025

LYCÉENS / ÉTUDIANTS

DEMANDEURS D'EMPLOI

SALARIÉS

APPRENTIS

DIPLÔME ACCESSIBLE
PAR LA VAE



IRTS

FRANCHE-COMTÉ
INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL
DE FRANCHE-COMTÉ



1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON

irts-fc.fr

LE MÉTIER

Missions

L'éducateur spécialisé accompagne des personnes en difficulté (enfants, adolescents, adultes) en leur offrant un soutien éducatif, psychologique et social. Il élabore des projets personnalisés et anime des activités pour favoriser l'autonomie, l'intégration sociale et l'épanouissement personnel.

Qualités

Empathie, écoute active, patience, sens de l'observation, capacités d'adaptation et de communication.

Publics

Jeunes en difficulté, personnes en situation de handicap, familles en crise, adultes en situation d'exclusion, adultes en réinsertion

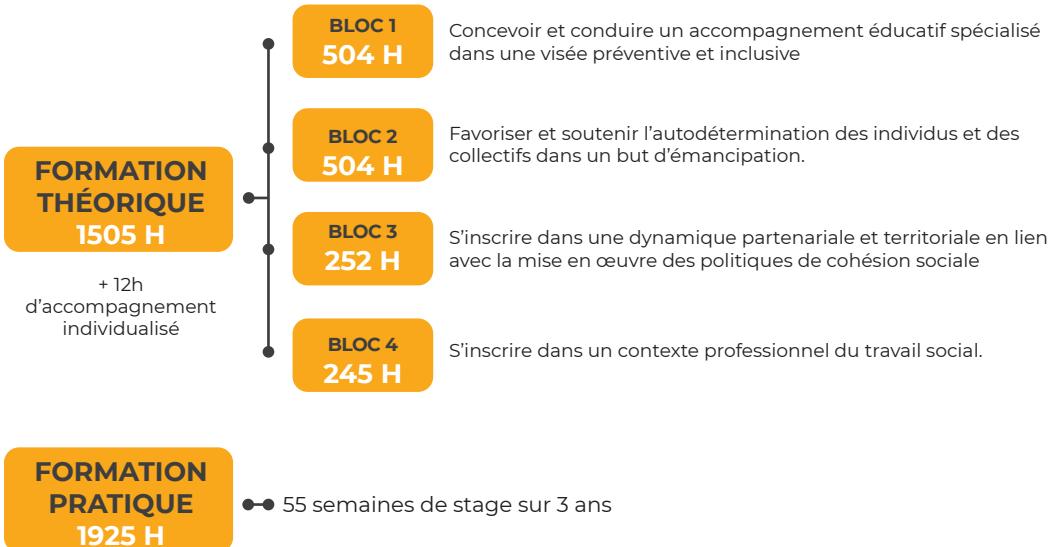
Structures

Établissements médico-sociaux, foyers de vie, centres éducatifs, associations.

LA FORMATION

UNE FORMATION DE 3 ANS EN ALTERNANCE DE SEPTEMBRE N À JUIN N+3

La formation est structurée en 8 blocs de compétences et se prépare dans une démarche de certification globale. Des allégements et dispenses de blocs de compétences sont possibles selon le parcours professionnel et les diplômes du candidat.



UNE EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER, UN PLUS DANS LA FORMATION

L'IRTS de Franche-Comté encourage la mobilité internationale. Que ce soit pour un stage ou la réalisation d'un semestre d'étude à l'étranger, le service des relations internationales accompagne chaque étudiant/ stagiaire dans son projet .

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession à l'entrée en formation
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-40 du code de l'éducation

Aucune condition d'âge n'est exigée sauf pour les apprentis : 16-29 ans (jusqu'à la veille des 30 ans) mais certaines dérogations sont accordées (cf. règlement d'admission)

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

- ▶ **Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté**
- ▶ **Apprentissage**
- ▶ **Plan de développement des compétences de l'employeur**
- ▶ **CPF / Transitions Pro**
- ▶ **Financement personnel**

CO-FINANCEMENT POSSIBLE

INSCRIPTION EN LIGNE* DE JANVIER À MARS

Etude de dossier
+
Entretien

* Sur **Parcoursup** si vous êtes en poursuite d'étude, lycéen, étudiant ou en céssure depuis moins de 2 ans ou si vous souhaitez vous inscrire en apprentissage.

Sur notre site **www.irts-fc.fr** dans les autres cas

MODALITÉS D'ADMISSION

ÉTUDE DE DOSSIER

1 NOTE SUR 20 (COEFFICIENT 1)

En amont de l'entretien, la commission d'examen se prononcera sur les éléments constituant le dossier.

ENTRETIEN

2 NOTES SUR 20 (COEFFICIENT 4) - DURÉE 30 MIN

Chaque candidat présente à deux examinateurs (un formateur et un professionnel), les liens qu'il peut établir avec la formation et le métier. Il soutient et développe sa réflexion en tenant compte des questions et remarques des examinateurs.

Le candidat est évalué sur les deux critères suivants :

- motivation et aptitude pour les formations du travail social
- motivation et aptitude pour l'exercice des métiers du travail social.

La note de l'étude du dossier (coef. 1) et la moyenne des deux notes d'entretien (coef. 4) constituent la note d'admission.

Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation sont dispensés de participation à l'entretien

SE RENSEIGNER

Vous avez besoin d'informations concernant les métiers,
votre orientation et les modes d'accès à la formation

Contactez le service Information/orientation/admission

admission@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

referent.handicap@irts-fc.fr

